

Utilisation des mêmes termes, absence de nuance ; incapacité à exprimer ce qui est ressenti ou à nommer certains objets ou concepts ; utilisation d'un nombre important de périphrases ; utilisation intermittente d'un registre de langue inapproprié.

Ces énoncés peuvent être complexes (utilisation de subordinées relatives par exemple), mais les liens logiques qui les unissent sont soit sous-entendus, soit inexistant ; aucune utilisation de connecteurs logiques, ou bien très basiques (*et, ou, parce que/puisque, donc*).

Termes précis par rapport au contexte, sans qu'il soient nécessairement très variés.

Par sa voix, le candidat exprime l'emphase, le doute, la certitude, suscite une attention sur tel ou tel point crucial de sa démonstration.

Choix lexicaux pertinents ; bagage lexical varié et adéquatement soutenu, sans forcément tomber dans une technicité excessive.

Recours à des énoncés aux constructions élaborées ; utilisation maîtrisée de liens logiques les plus nuancés (condition, conséquence, par exemple).

Phrases simples, ou bien énoncés exprimant les hésitations du candidat.

Le candidat se contente de généralités qu'il n'est pas en mesure de préciser à la demande du jury.

Le candidat a été en mesure de prouver qu'il avait raisonnablement travaillé sur sa question, même s'il n'est pas en mesure d'approfondir sa réflexion au moment de l'échange avec le jury.

Une demande d'éclaircissement de la part du candidat fait partie de l'interaction ; en revanche, à partir du moment où l'examineur doit relancer le candidat, il y a eu interruption de l'interaction, ce qui nuit à la qualité de la prestation. Le candidat sera donc évalué en fonction.

Le candidat se contente d'exprimer son accord ou son désaccord avec le jury, ou d'exprimer son incompréhension, sans nécessairement demander un éclaircissement de la part du jury.

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
TI	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
I	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
S	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
TS	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Le candidat se contente de répondre a minima aux sollicitations du jury, en ne prenant aucune initiative.

Le candidat tient compte des sollicitations du jury, qu'il reformulera ou pas, pour les compléter ou les contredire, et donner au moins un argument.

Les arguments choisis sont bien au service de la démonstration, et sont clairement identifiables par les membres du jury. Ils sont pertinents dès lors que leurs liens avec le point démontré est clairement identifiable.

La question s'inscrit dans une réalité qui la dépasse

Le candidat dépasse l'émission d'une simple opinion ; il exprime une hauteur de vue raisonnable pour un jeune de son âge ; il sera en mesure d'exprimer les raisons de son intérêt pour la question qu'il aura proposée, avec sincérité.

Discours articulé et au service d'une démonstration.

Le candidat mobilise ses connaissances pour argumenter ses réponses, réparties et réactions pendant l'entretien ; il peut soulever un point précis et le développer.

Le candidat mobilise ses connaissances pour argumenter ses réponses, réparties et réactions pendant l'entretien ; il peut soulever des points précis et développer, tout en établissant des liens entre eux.

Le candidat tient compte des sollicitations du jury, qu'il reformulera ou pas, pour les compléter ou les contredire, et donner au moins un argument, tout en prenant l'initiative d'élargir le point évoqué à un autre aspect de la question, ou une question voisine.